

RAPPORT D'ACTIVITÉS AVRIL 2022 À MARS 2023

Préparé par Chantale Gagné, directrice

ADMINISTRATION

Conseil d'administration

Président : M. Réjean Gagné (sortant)
Vice-prés. : M. Harold Dancause
Sec. Très. : M. Jean-Marc Gignac
Adm. C.E. : M. Francis Lee

Adm. C.E.: M. Francis Lee
Adm.: M. Camil Didier

M. Rosaire Lajoie (sortant)

M. Carol Morin

M. Jean-Marie Kabera (sortant) Mme Gisèle Beauchemin (sortante)

Ressources humaines

1 Directrice (cadre)

1 Adjointe à la direction (cadre)

1 Coordonnateur aux activités terrain (cadre)

8 postes syndiqués permanents

4 postes syndiqués occasionnels

* Total de 14 670 heures de travail

Représentations

Présence aux Tables de gestion intégré des ressources du territoire local et régional, Comité voirie forestière, Fédération des Zecs (Congrès et tables des présidents), Régionale des zecs du Bas-St-Laurent, Tourisme, Aires protégées, Visite terrain des représentants fauniques, forestiers et des ministères sur le territoire de la ZEC Casault.

Finances

Aides financières : - 48 782 \$ MFFP/ZQ Volet entretien du réseau routier

- 10 942 \$ MFFP/ZQ Volet adminsitration/gestion

- 8 000 \$ MFFP Volet protection de la faune

Investissements: - 11 618 \$ Équipements informatiques et guichet

- 8 500 \$ pour le guichet libre-service

- 2 200 \$ pour 6 tablettes

2 500 \$ pour 12 tables de pique-niques

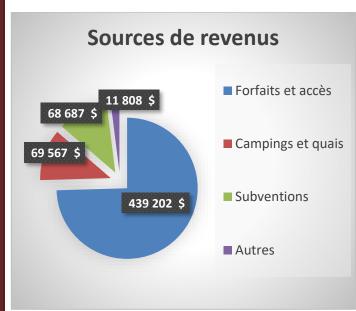
- 35 070 \$ achat d'un Subaru Outback 2020. En contre-partie, liquidation du Ranger 2011, du VTT 1999 et de vieilles génératrice pour un revenu de 7 366 \$

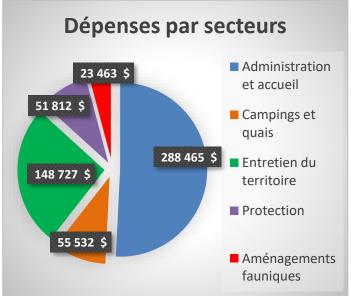
NOUVEAU - Politique de remboursement et modifications de forfaits

Réservations : 25 % d'acompte lors de la réservation, paiment total des réservations annuelles avant le 1^{er} juin, 48 heures maximum pour annuler une réservation journalière sans perte de l'acompte.

Changement de forfait : Date limite pour changer de forfait fixée au 31 août de chaque année avec frais administratifs de 20 \$, après cette date aucun changement ne sera permis.

Remboursements de forfaits : Uniquement pour des raions médicale imprévue, convocation devant un tribunal ou mortalité dans la famille immédiate (preuve obligatoire).





^{* 11} réunions ordinaires et 2 réunions extraordinaires

^{* 4} postes d'administrateurs à combler

TERRITOIRE

VOIRIE

- Travaux d'amélioration du chemin de la Colline sur près de 10 km
- > Terminer l'accès au lac Frenette
- > 115 heures de nivelage de chemin
- Commande de nouvelles affiches de limite de territoire
- Nouvelles radios mobiles avec GPS dans les véhicules
- Achat de tablettes pour les véhicules permettant les mises à jour sur Avanza Maps
- Débroussaillage de 6 km de bords de chemin.

TERRAINS DE CAMPING ET MARINAS

- Taux d'occupation saisonnier:
 - 87 % pour les terrains de camping
 - 87 % pour les quais du lac Casault et de la Grande-Marina
 - 78 % pour les quais des autres plans d'eau
- Remplacement du chauffe-eau et du BBQ du chalet Rocky
- Rafraichissement du bloc sanitaire
- Coupes de plusieurs arbres dangereux sur les terrains.

AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES

- Grâce au support financier du CN, terminer les travaux d'aménagement de la passe migratoire du lac Huit Mille
- Aménagement de frayères aux lacs Rond, des Cœurs et de la Source
- Nettoyage du ruisseau du Huit Mille
- Etude d'aménagement d'un seil de retenu au lac de la Source (en cours).

PROTECTION DU TERRITOIRE

- > 1 905 heures de protection
- > 10,5 % des revenus autonomes investis à la protection
- ▶ 1 poursuite pénale en rapport avec les infractions commises sur le teritoire :
 - Pour avoir eu en sa possession du poisson qui a été pêché en contravention avec la Loi sur les pêches.

GUIDE DE CHASSE À L'OURS

- > 9 sites ont été aménagés, 4 avec tentes et 5 avec miradors
- > 18 chasseurs pour un total de 41 jours chasse
- 3 ours abattus sur les sites aménagés.

FORESTERIE

- > 332 hectares de coupes prévues en 2023 en lien avec la TBE
- Nouvelles ententes d'harmonisation (travaux durant les périodes de chasse à l'orignal)
 - Aucun type de travaux permis pendant les périodes de l'arc et de la carabine, à moins d'entente avec la CERF avant la fin du mois de juillet
 - Les forestiers doivent s'assurer que l'état des chemins utilisés à la fin des opérations forestières est de qualité au moins égale à leur état avant les travaux
 - Signalisation adéquate et visible en tout temps lors de travaux forestiers
 - Sensibiliser les utilisateurs du territoire à l'utilisation du CB afin de signaler leur présence
 - Sensibiliser les utilisateurs du territoire à stationner leurs véhicules, roulottes ou autres équipements dans des endroits appropriés
 - Sensibiliser les chasseurs à l'installation d'échafauds à plus de 10m du fossé du chemin, ni la CERF, ni les industriels forestiers, ne peuvent être tenues responsable en cas de bris sur un échafaud situé trop près d'un chemin.

STATISTIQUES

PÊCHE

- L'ouverture de la pêche a eu lieu le 4 juin 2022
- Fête de la pêche les 4 et 5 juin 2022
 - 33 jeunes de moins de 18 ans ont récolté 123 prises

Plan d'eau	Prises	Jours/pêche	Succès	Jours ouverts
Casault	11 441	1 943	8,57	12
Causapscal	1 313	297	4,42	12
Huit Mille	187	128	1,46	11
Source	8	9	0,89	30
Nord	1 304	151	8,64	8
Frenette	920	115	8,00	30
Tremblay	30	10	3,00	30
Cœurs	65	7	9,29	30
Rond	60	7	8,57	30
Ruisseau Huit-Milles	16	3	5,33	103
Ruisseau du Nord	92	12	7,67	103
Rivère	51	6	8,50	103
Autres	1 267	170	7,45	103
TOTAL	16 754	2 858	5,86	

CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

> 1 permis femelle enregistré pour la zone 1 et non utilisé

Type d'arme	Chasseurs	Jours/chasse	MA	FA	
Arc	13	93	0	0	
Carabine	13	89	2	0	
TOTAL	26	182	2	0	

CHASSE OURS ET PETITS-GIBIERS

GIBIER	Jours/chasse	Prises		
OURS	451	14		
PERDRIX	2 779	2 627		
LIÈVRE	2 779	3		
COYOTTE	2 779	0		

PETIT RAPPEL : Quoi que l'enregistrement à des fins de promenade ne soient pas exigé du 1^{er} décembre au 30 avril de chaque année, l'enregistrement et la déclaration des prises demeurent obligatoire pour la chasse aux petits-gibiers durant cette période.

CHASSE À L'ORIGNAL

- Politique sur la relève
 - 3 jeunes ont chassé avec le permis d'un adulte
- > 138 Permis femelle ZEC enregistrés sur une possibilité de 160
- Taux de succès à l'arc 24 %, chargement par la bouche 31 % et carabine 72 %
- Plaintes formulées à la direction
 - Chemins bloqués ou accès refusés à d'autres chasseurs
 - Chasseurs qui se promènent dans des secteurs occupés
 - Chasseurs qui ne s'entendent pas sur le partage du territoire
 - Destruction d'échafaud

Année	Arme	Chasseurs	Jours	MA	FA	MJ	FM	TOTAL/	TOTAL
								ARME	PRISES
2010	Arc	470	2 921	41	4	0	0	45	255
	Poudre	45	127	2	3	1	0	6	
	Carabine	891	3 708	131	59	8	6	204	
2011	Arc	499	2 827	47	6	0	1	54	259
	Poudre	65	182	3	0	1	3	7	
	Carabine	843	3 580	116	54	10	18	198	
2012	Arc	516	2 789	59	7	1	0	67	287
	Poudre	30	74	3	1	1	0	5	
	Carabine	803	2 704	141	58	6	10	215	
	Arc	528	2 588	61	5	2	0	68	
2013	Poudre	31	64	1	1	0	0	2	274
	Carabine	823	3 060	98	71	13	22	204	
	Arc	525	3 239	44	8	0	3	59	
2014	Poudre	52	217	2	1	0	0	3	264
-	Carabine	841	3 192	119	52	14	21	206	
	Arc	529	3 510	33	13	2	0	48	269
2015	Poudre	55	209	2	2	2	0	6	
-	Carabine	854	3 185	114	65	20	16	215	
	Arc	559	3 589	29	12	0	0	41	242
2016	Poudre	64	206	2	3	2	0	7	
-	Carabine	897	3 902	107	66	14	7	194	
	Arc	564	3 411	42	13	3	1	59	270
2017	Poudre	54	184	2	3	0	1	6	
-	Carabine	848	4 924	99	75	19	12	205	
	Arc	563	3 770	39	4	2	0	45	264
2018	Poudre	42	132	3	4	0	0	7	
-	Carabine	870	4 285	126	55	16	15	212	
	Arc	557	3 630	49	7	2	1	59	
2019	Poudre	44	127	2	2	0	0	4	243
-	Carabine	839	3 905	101	58	16	5	180	
	Arc	592	4 076	41	10	1	1	53	256
2020	Poudre	53	137	7	3	1	2	11	
	Carabine	806	3 853	119	59	7	7	192	
	Arc	648	4 648	49	5	2	0	56	276
2021	Poudre	66	218	3	7	1	0	11	
-	Carabine	897	5 257	127	59	9	14	209	
2022	Arc	624	4 355	40	9	0	0	49	
2022	Poudre	67	243	3	3	1	0	7	263
	Carabine	864	3 949	126	59	14	8	207	